

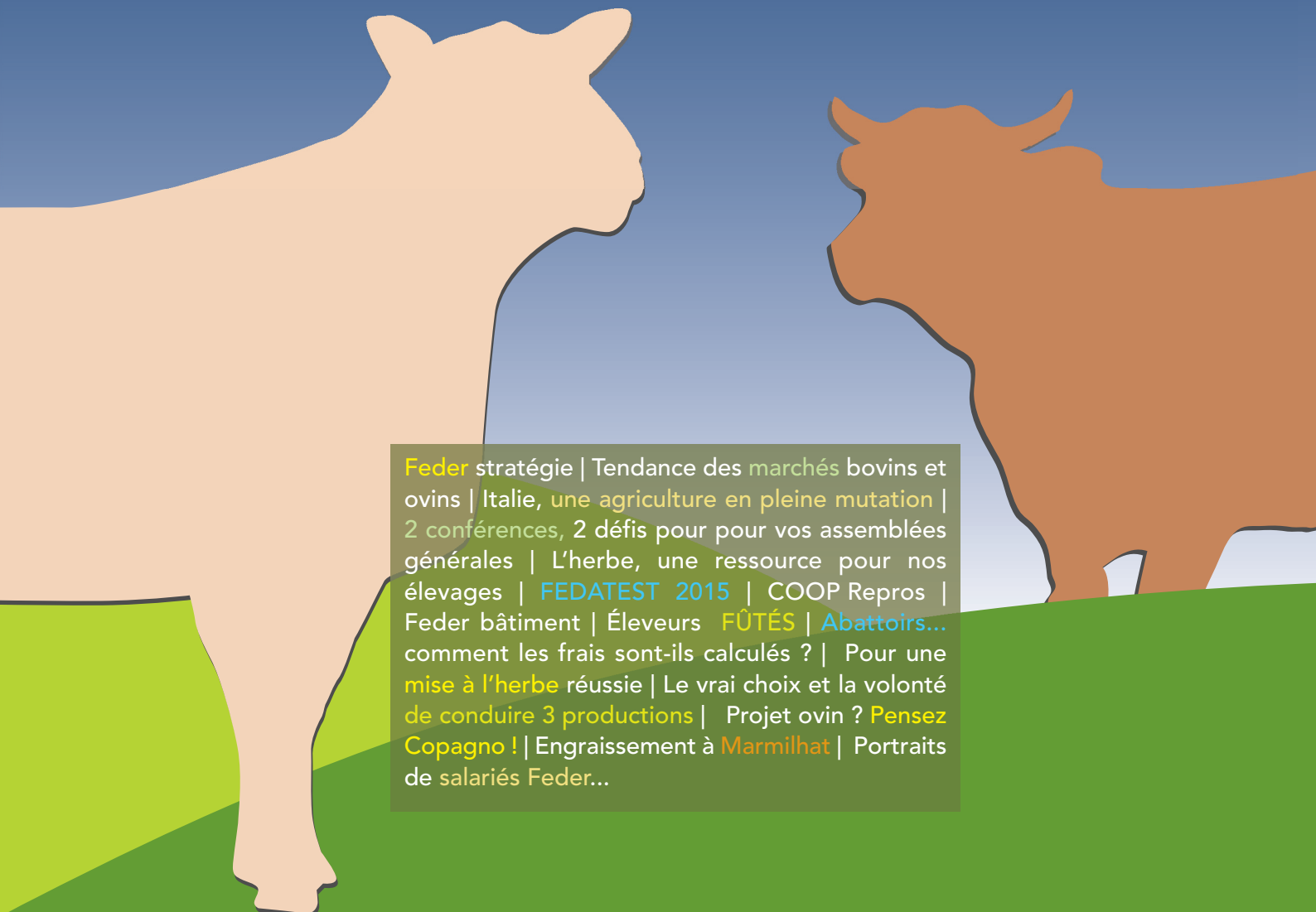


Feder

10 L'actualité de nos coopératives



Un regroupement des coopératives ovines et bovines pour plus d'efficacité



Feder stratégie | Tendances des marchés bovins et ovins | Italie, une agriculture en pleine mutation | 2 conférences, 2 défis pour vos assemblées générales | L'herbe, une ressource pour nos élevages | FEDATEST 2015 | COOP Repros | Feder bâtiment | Éleveurs FÛTÉS | Abattoirs... comment les frais sont-ils calculés ? | Pour une mise à l'herbe réussie | Le vrai choix et la volonté de conduire 3 productions | Projet ovin ? Pensez Copagno ! | Engraissement à Marmilhat | Portraits de salariés Feder...

« Dans ce nouveau numéro, nous laissons la parole à notre directeur Michel Millot. Nous lui avons confié la mission d'appliquer les stratégies définies par nos conseils d'administration suite à la constitution de l'union de coopératives Feder. Trois ans après, il nous dresse le bilan. Vous découvrirez aussi nos intervenants pour nos prochaines assemblées générales, un dossier Italie alimenté par le témoignage portraits de deux salariés « spécialisés » export sur la zone Bourgogne. Puis vous retrouverez de nombreux articles techniques avec un dossier herbe, des témoignages d'éleveurs sur la génétique avec notamment l'utilisation de coop repros, la vie des coopératives et de l'ensemble des productions de notre zone. Nous vous souhaitons une agréable lecture du magazine Feder.



Michel MILLOT, Directeur de Feder

Une restructuration pour plus d'

Quel bilan faites-vous trois ans après avoir constitué Feder ?

Plusieurs voyants sont "au vert" et me permettent de répondre que le bilan est positif et satisfaisant.

Vous avez fait le choix de massifier la production par le regroupement des coopératives bovines et ovines. Quels bénéfices les éleveurs en tirent-ils ?

La structuration de nos coopératives bovines et ovines représente un volume d'animaux important, nécessaire pour participer aux politiques d'aval. C'est par cette massification que nous confortons nos partenariats et développons de nouveaux marchés. La complémentarité des débouchés des coopératives est aussi un atout. Les marchés de niche sont ainsi partagés par région et génèrent une valorisation complémentaire.

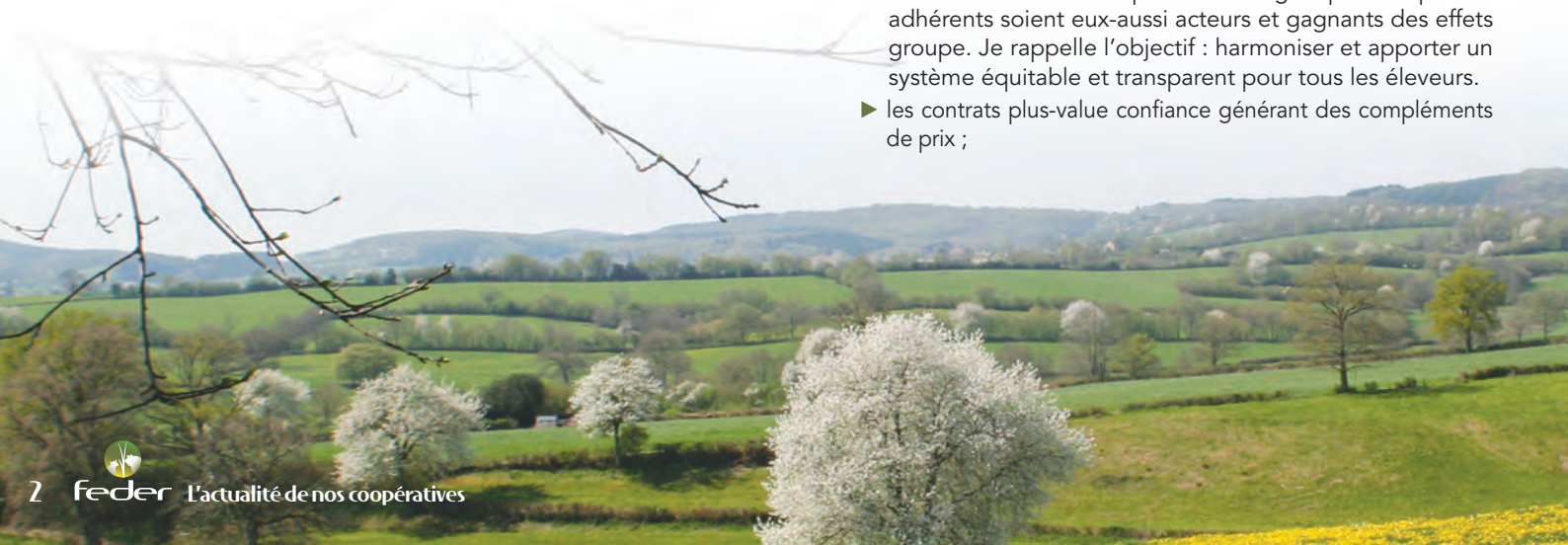
Certes la massification ne règle pas toutes les problématiques de l'élevage. Nous savons tous que la filière fonctionne avec une rentabilité très faible. Vos coopératives sont la suite de vos exploitations. Rien ne doit être laissé au hasard dans la gestion au quotidien...

Le deuxième point en lien avec cette structuration est l'économie de charges. Le poste logistique est de loin celui qui génère le plus d'économies. Le premier exemple concret : une économie de 1 km/bovin génère 250 000€ de charges en moins. Ensuite d'autres postes ont généré des économies d'échelle non négligeables tels que la centralisation des achats de consommables, les assurances, la téléphonie, etc...

Ces économies de charges ont-elles apporté des « plus » financiers à vos adhérents ?

Oui, même si ils ne le perçoivent pas directement ! Plusieurs actions concrètes ont été développées et mises en place. Celles-ci apportent des gains de productivité à nos éleveurs. Nous avons encore des leviers d'actions. Sans rentrer dans le détail, je voudrais citer quelques exemples issus des commissions (composées d'administrateurs et salariés) :

- ▶ la mise en œuvre de l'optimisation logistique afin que nos adhérents soient eux-aussi acteurs et gagnants des effets groupe. Je rappelle l'objectif : harmoniser et apporter un système équitable et transparent pour tous les éleveurs.
- ▶ les contrats plus-value confiance générant des compléments de prix ;



on pour une efficacité

- ▶ les contrats de financement pour accompagner la production ;
- ▶ les mesures développées en faveur des jeunes agriculteurs (prêt acquisition cheptel, etc...);
- ▶ le développement des compétences techniques pour vous apporter un service adapté à vos demandes : harmonisation des gammes de produits, développement des formations et réunions à thèmes, etc. ;
- ▶ innovation avec coop repros : logiciel d'annonces en ligne de reproducteurs (en cours de construction pour les ovins) ;
- ▶ la mise en œuvre de notre nouveau site internet : feder.coop ;
- ▶ la relation/proximité avec nos éleveurs à travers notre revue Feder et la participation aux foires et salons sur l'ensemble de la zone.

Au niveau humain, comment ces évolutions ont-elles été mises en œuvre ?

Nos administrateurs se sont pleinement investis dans ce projet et ont rapidement mesuré l'intérêt pour les éleveurs. Pour résumer ce qui les guide dans leurs prises de décisions au quotidien, je dirais qu'ils associent : lucidité, responsabilité et efficacité.

Au niveau des salariés, je suis satisfait qu'ils se soient rapidement adaptés pour travailler ensemble.

Les méthodes de travail ont été harmonisées sur l'ensemble des services : achat, technique, administratif, logistique dans le but d'être performants auprès de nos éleveurs. Il y a encore des pistes d'amélioration...

Quels sont les chantiers de demain ?

- ▶ Poursuivre et conforter l'organisation de la filière viande ;
- ▶ développer encore la structuration de l'export ;
- ▶ développer encore plus de services adaptés à vos demandes ;
- ▶ rationaliser nos outils de production en optimisant nos investissements sur certains sites
 - site de Montceau-les-Mines (71) : centre spécialisé export Extension de 600 m² (zone déchargement des animaux, tri, contention, pesée et zone logement des animaux) ;
 - site de Vénarey-les-Laumes : rénovation de la partie ancienne du centre d'allotement.

En conclusion, Feder vit et grandit tous les jours pour et avec ses adhérents. C'est la plus grande force de Feder : bâtir avec vous, avec de nouveaux partenaires et surtout jamais contre !

Pôle technique et Appro

La commission travaille sur les deux axes :
le volet technique et le volet approvisionnement.

Côté technique :

- développer les compétences en aménagement bâtiments et contention ;
- accompagner les nouveaux plans bâtiments ;
- poursuivre et faire évoluer les appuis techniques et suivis ;
- analyses de fourrages et rationnement en lien avec nos partenaires ;
- développer les appuis sur la conduite de l'herbe et la qualité des fourrages.

Côté approvisionnement :

- Profiter des compétences des différentes équipes et des partenaires pour élargir la gamme de produits proposés autour de l'élevage, avec un bon rapport qualité prix et un suivi ;
- Développer une expertise et une gamme de produits alternatifs sur des produits prévention santé ;
- Mise en place d'une gamme aliment FEDER Bovine et Ovine ;
- Information sur les cours et proposition de matières premières pour les adhérents ;
- Être en recherche d'innovations pour nos adhérents.

Dites voir...

Emmanuel Bernard,

Président du pôle technique et approvisionnement, éleveur à Cercy-la-Tour (58) et administrateur FEDER.

« L'exploitation de l'herbe revient sur le devant de la scène. L'autonomie apporte une sécurisation du revenu face aux aléas. Les chiffres de nos adhérents lors des stages sur les coûts de production et la conjoncture générale confortent cela. Des visites d'exploitations en Irlande nous ont confortés dans cette approche, même si le climat est différent. La qualité du pâturage et des fourrages est très importante. Nous devons également adapter la conduite de l'herbe à nos prairies naturelles, source majeure dans nos zones. Pour cela, il faut aussi que nous réfléchissions sur l'évolution de la flore, la gestion des fumiers et la portance des sols. Un vaste programme que nous proposons de travailler concrètement dans les exploitations. Des actions sont lancées, elles s'étofferont au fur et à mesure. »



Tendance

...Viande bovine

Analyser les évolutions majeures du marché de la viande bovine, c'est aussi se permettre de ne pas sombrer face au pessimisme ambiant. Quelques faits marquants, même s'ils se déroulent à l'autre bout du monde ou de l'Europe influenceront certainement sur les cours à venir.

La baisse de l'Euro tout d'abord, qui redonne de la compétitivité à l'ensemble des produits tant en vifs qu'en carcasse, face aux concurrents (européens ou non) qui ne commercent pas dans cette devise. C'est le cas des pays du pourtour méditerranéen (Liban, Turquie, Tunisie...) qui avaient délaissé l'approvisionnement français en Broutards pour se tourner vers les pays d'Amérique du sud. Les produits français retrouvent de la compétitivité et les échanges reprennent de la vigueur. Plus surprenant, c'est la devise polonaise (le Zloti) qui se retrouve plus cher et qui amenuise les possibilités d'exportation de viande de ce pays.

Toujours à propos de la Pologne, en décembre, la Cour constitutionnelle polonaise a jugé illégale l'interdiction de l'abattage rituel entraînant la réouverture de nombreux marchés tiers aux JB polonais. Leur moindre présence sur le marché européen (et surtout italien) ne peut être perçue que comme une bonne nouvelle au vu de la progression de leur production.

A une échelle plus planétaire, c'est la sécheresse sévissant sur l'Océanie (Nouvelle-Zélande et Australie principalement) qui entraîne une chute de production laitière. Le manque de disponibilité mondiale en lait a ainsi permis le maintien des cours et le ralentissement de la décapitalisation. La part des réformes laitières dans les abattages s'est fortement réduite en ce début d'année et leurs cours mis à mal sur le dernier trimestre ont repris quelques couleurs.

La stabilité des prix du début d'année reflète aussi une consommation qui s'est légèrement reprise sur ce début d'année dans le sillage des fêtes de fin d'année où la viande de bœuf est revenue en force dans les menus festifs.

Évolution des volumes d'abattage européens sur 12 mois

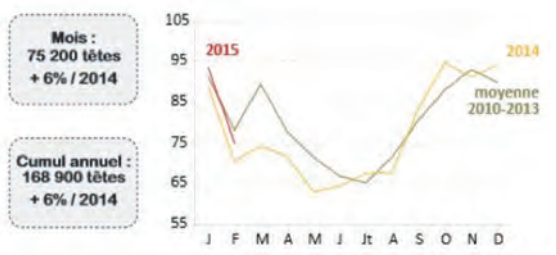
Source : GEB – Institut de l'élevage d'après Eurostat et ANZ

	PART PRODUCTION UE-28 GROS BOVINS (2013)	2014/2013			
		VACHES %	JB %	GROS BOVINS %	
FRANCE	20%	+3	-2	+1	
ALLEMAGNE	15%	+5	+1	+2	
ITALIE*	13%	n.c.	n.c.	-4	
ROYAUME-UNI	12%	+1	-12	+3	
ESPAGNE	8%	+4	+3	+5	
IRLANDE	7%	+3	+8	+12	
POLOGNE	5%	+23	+15	+17	
UE-28		+4	+1	+3	

*Chiffre tous bovins. Les statistiques italiennes d'abattage transmises à Eurostat ne sont plus exploitables, en raison d'un rebassement d'échantillon. Nous présentons ici la donnée issue de la BDNi italienne (ANZ).

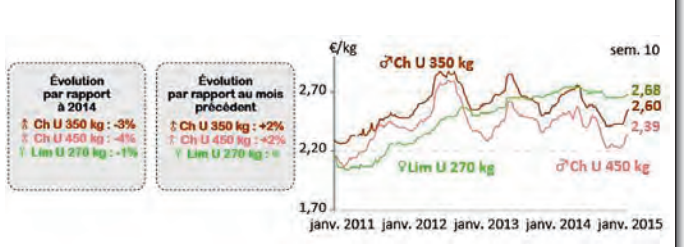
Abattages français de vaches de type laitier (1000 têtes)

Source : GEB – Institut de l'élevage d'après Normabev



Cotations françaises des broutards

Source : GEB – Institut de l'élevage d'après FranceAgrimer



Quant aux différents marchés export, c'est bien l'Italie qui en reste le leader incontestable. La régularité des échanges et la complémentarité des productions en font un partenaire de choix. Le vrai défi à relever en charolais sera l'étalement des sorties de broutards.

des marchés...

C'est probablement une des solutions pour lisser les prix, et éviter l'effondrement du dernier trimestre. En races rustiques, c'est aussi une des voies, au même titre que la diversification des débouchés. Les pays tiers, demandeurs d'animaux légers (Turquie, Tunisie...) ou lourds (Algérie) seront une alternative, mais dans des volumes bien inférieurs au marché italien.

*Les graphiques sont issus du bulletin économique de la filière bovine INTERBEV de mars 2015



...Marchés ovins

Un début d'année plutôt encourageant : renchérissement des marchandises importées, baisse des disponibilités françaises soutiennent le cours de l'agneau de boucherie.

Le tassement des disponibilités françaises sur le début d'année avec moins d'agneaux de report et la diminution de la pression à l'import par rapport aux années précédentes a limité la baisse saisonnière connue habituellement en février. Alors qu'on subissait une baisse de l'ordre de 70/80 cts certaines années en février, en 2015 la baisse n'a pas dépassée 40 cts/kg.

Plusieurs éléments en sont l'explication notamment dans les échanges :

1. Le renchérissement des agneaux du Royaume Uni parce que d'une part leurs disponibilités étaient moindres et d'autre part la dépréciation de la Livre par rapport à l'Euro a tiré la cotation britannique à la hausse en valeur monnaie européenne ; cotation supérieure de 50 cts par rapport à 2014.
2. Les exportations d'agneaux Lacaune notamment en femelles vers l'Espagne a permis de dégager un volume ce qui a limité les très grosses sorties de Février qui pesaient lourdement sur le marché.
3. Malgré un rebond des abattages d'agneaux de Nouvelle Zélande lié à la sécheresse sévissant dans la partie sud du pays, les exportations vers la France ont progressé de 17 % à 1900 téc (tonnes équivalent carcasse) mais les prix restaient plus élevés qu'en 2014.

L'ambiance s'est activée à 3 semaines de Pâques avec une demande en abattage caché qui a dynamisé le marché, de plus, la fourniture en agneaux Lacaune commençant à diminuer à cette période, ceci a permis de faire progresser les cours.

Maintenant reste à voir si cette progression des cours se maintiendra lorsque les sorties d'agneaux de la grande zone herbagère seront plus étoffées et que la seconde vague de sorties d'engraissement des agneaux Lacaune arrivera en mai-juin.

Le marché des réformes s'est également très bien tenu en ce début d'année.

Les disponibilités ont été insuffisantes en janvier pour fournir nos clients.

En février, l'approvisionnement en réformes s'est renforcé grâce aux éleveurs qui dessaisonnent. Ils peuvent faire entrer des agnelles dans les effectifs primables à l'Aide Ovine à partir de début février et ainsi sortir des brebis de réforme.

Italie... une agriculture en mutation

Dans ce magazine, nous vous présentons l'activité économique de l'Italie pour nourrir notre analyse sur les conséquences sur notre élevage. Ce dossier nous donne des informations générales et spécifiques sur l'élevage.

Une part importante de l'industrie dans la fabrication de biens de luxe.

Le tissu industriel de l'Italie est composé majoritairement de petites et moyennes entreprises familiales. Plus de 90% des entreprises industrielles ont moins de 100 employés. Le pays souffre en ce sens d'un déclin dans la compétitivité mondiale. La fabrication des biens de luxe (haute couture, voitures, épicerie fine) constitue une part importante de l'industrie italienne. Le pays est le premier exportateur de produits de luxe. Ses principales industries concernent les machines de précision, les véhicules à moteur, les produits chimiques, les produits pharmaceutiques, les articles électriques, la mode et les vêtements.

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	3,7	27,8	68,5
Valeur ajoutée (en % du PIB)	2,3	23,3	74,4
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	0,6	-3,6	-1,3

Source : Banque Mondiale - dernières données disponibles.

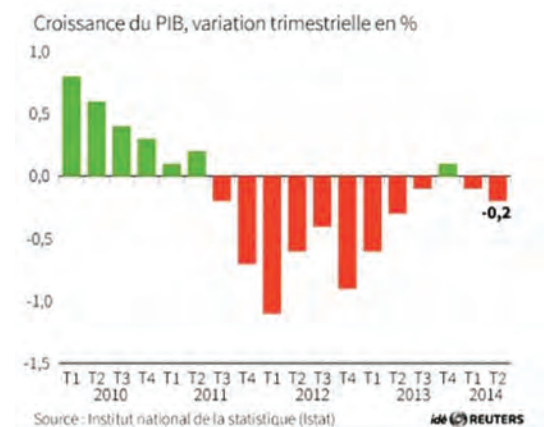
Une agriculture en pleine mutation

La production italienne est largement déficitaire en viande bovine, ovine et laitière. Ce déclin a même tendance à se creuser notamment en viande bovine. La restructuration des ateliers s'accélère depuis 3 à 4 ans. Dans un contexte économique compliqué, où la croissance est négative depuis presque 3 années, les productions agricoles tirent leur épingle du jeu. Les grosses exploitations privilégient la production d'énergies renouvelables, solaire et surtout à partir de biogaz. Ces unités de méthanisation ont fleuri dans les exploitations laitières et les ateliers d'engraissement. Elles ont par contre absorbé une partie de la ressource maïs, initialement prévue pour l'alimentation des animaux. Le potentiel de production s'est ainsi vu amputé et parfois fortement. Ceci exerce une pression foncière encore accrue sur des terrains déjà très prisés dans les zones à potentiel de rendement élevé du nord de l'Italie.

Les chiffres repères en comparaison à la France

Les chiffres clés (source Eurostat)			
Production	unité	Italie	France (rappel)
Viande bovine	Milliers Tonnes	855	1 414
Viande ovine	Milliers Tonnes	51	80
Lait de vache	Milliers Tonnes	11 281	24 426
Cheptel reproducteur			
Vaches laitières	Milliers Têtes	2 075	3 697
Vaches allaitantes	Milliers Têtes	335	4106
Brebis laitières	Milliers Têtes	4 170	1 595
Brebis allaitantes	Milliers Têtes	1 076	3 940
Repères			
S.A.U.	Millions d'hectares	17,2	28,9
Population	Millions d'habitants	60,8	65,9

La croissance italienne





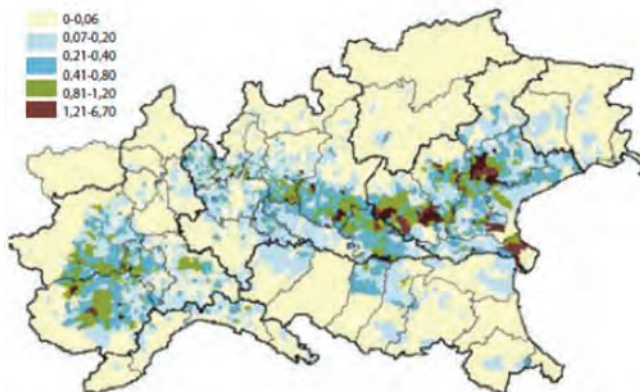
40% de la viande consommée en Italie est importée

Les productions laitières et viande se concentrent sur le Nord. La Lombardie et l'Emilie Romagne regroupent de célèbres AOP fromagères (Grana Padano et Parmagiano Reggiano) utilisant la production locale. Les ateliers d'engraissement sont principalement sur les régions du Piémont et de la Vénétie. Fournis à 90% par des brouards français, ces unités permettent la production de 60% de la viande consommée dans la péninsule. Il n'en demeure pas moins que 40% de la viande consommée en Italie est importée. La viande polonaise y a pris des positions importantes depuis 2 à 3 ans. L'attractivité du prix a mis à mal les relations commerciales historiques avec les abatteurs français. La part de la viande bovine française a reculé de près de 20%. Cette concurrence impacte les outils d'aval français et tire les cours de la viande italienne vers le bas au cours de l'année 2014. L'arrêt d'activité de bon nombre d'ateliers de petite taille n'est certainement pas étranger à cette conjoncture. L'activité d'engraissement se recentre sur un nombre restreint de clients fiables, mais entraîne une concurrence accrue à la vente. Face à eux, l'éparpillement des opérateurs français ne favorise pas l'équilibre lors des négociations commerciales.

La réforme de la PAC occupe les esprits

Comme en France, La réforme de la PAC occupe largement les esprits. La rentabilité de bon nombre d'ateliers d'engraissement reposait largement sur des DPU/Ha souvent très élevés. Certaines sources avancent une perte moyenne de 48% pour ce secteur où les montants alloués pouvaient atteindre 1800€/Ha. A priori, l'aide à l'animal ne devrait pas connaître de hausse significative. La période de détention pour prétendre à l'aide à l'engraissement serait ramenée de 7 à 6 mois et varierait de 47 à 67€ en fonction des démarches qualité (IGP essentiellement). L'impact sera indéniablement conséquent sur ce secteur d'activité et par ricochet sur l'élevage français. Les prévisions tablent sur une baisse significative du nombre d'animaux exportés de France vers l'Italie à hauteur de 650 000 animaux à l'horizon 2020, soit une décroissance de 10% par an depuis la fin des années 2010 ou plus de 830 000 brouards et laitones traversaient les Alpes.

Bovins de 1 à 2 ans destinés à la boucherie/HA de SAU



Source : CRPA

Les Ovins extensifs au Sud en perte de vitesse

La filière viande ovine italienne présente des caractéristiques très similaires à la filière française. La chute de production est même supérieure, avec une diminution de plus de 50% des abattages en 10 ans. La prépondérance des exploitations ovines sur le sud de l'Italie entraîne une fourniture d'animaux de type rustique et relativement légers. L'éradication de la tremblante s'impose comme une priorité et l'orientation des aides PAC à venir implique de plus en plus de démarches IGP.

En conclusion, les coûts de production sont au cœur des problématiques italiennes quels que soient les secteurs. Le taux d'autosuffisance des filières laitières et bovines relativement faibles (70% en lait, 10% en animaux et 50% en viande) oblige le pays à rechercher des partenariats forts. De par l'histoire, la proximité et la culture, la France sera toujours un fournisseur incontournable de la botte européenne.

2 conférences, 2 défis pour vos assemblées générales

« Perspectives du secteur bovin et ovin face à la PAC et à l'internationalisation » est le thème retenu pour animer l'assemblée générale Global / Terre d'Ovins / Les Éleveurs Bio de Bourgogne avec l'intervention de Vincent Chatelier. Bruno Parmentier animera l'assemblée générale de Socaviac sur le thème « les défis agricoles et alimentaires à relever ». Nos deux intervenants présentent leurs conférences et vous donnent rendez-vous :

- le 27 mai : assemblée générale Global / Terre d'Ovins / Les Éleveurs Bio de Bourgogne au palais des congrès de Beaune (21)
- le 9 juin : assemblée générale Socaviac à la salle Europe de Villefranche-d'Allier (03)

Les défis agricoles et alimentaires à relever



Bruno PARMENTIER

« Les progrès de l'agriculture ont été considérables depuis 50 ans : quantité, qualité, prix, etc. Mais la dérégulation provoque désormais des soubresauts difficilement compatibles avec le développement de l'agriculture. Et la "révolution verte" est à bout de souffle. 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, un autre milliard mange mal, et la paix du monde dépend maintenant fortement du moindre incident climatique dans les zones céréalières.

Il est nécessaire d'augmenter de 70 % la production agricole mondiale, et donc au moins la maintenir dans nos pays, les plus efficaces du monde. Or on sait produire beaucoup (et pas toujours mieux) mais en ponctionnant énormément de ressources non renouvelables de la planète, laquelle s'épuise et se réchauffe. Cette fois-ci il faudra

donc produire plus et mieux, mais avec... moins ! Moins de terres, d'eau, d'énergie, d'engrais, de pesticides, de tracteurs, etc. ! Et produire non seulement de la nourriture, mais un peu d'énergie et de matières premières industrielles.

Pour cela, il faudra intensifier les processus écologiques, comme auparavant on intensifiait les processus chimiques, inventer une agriculture écologiquement intensive, à base d'agroécologie (presque plus de labour, mélanges de plantes, agroforesterie, utilisation systématique des auxiliaires et biomimétisme).

Nous devons aussi nous adapter à une modification importante de la consommation alimentaire, en particulier davantage de viande et de lait dans le monde, mais nettement moins en Europe. Les éleveurs feront une mutation équivalente à celle réalisée par les viticulteurs dans les 50 dernières années, alors que la consommation domestique de vin a été divisée par trois. N'élever en France que les animaux qu'on peut nourrir avec les végétaux français, ne produire que de la « qualité » (sous tous ses aspects), et trouver le moyen de la vendre plus cher.

Et, comme dans tous les autres secteurs de l'économie, le numérique va bouleverser toutes les méthodes de production et de consommation, comment s'y préparer ?

Au final, qui seront les nouveaux « maîtres » de l'agriculture et de l'alimentation mondiale, et quelles seront les organisations agricoles qui survivront à cette profonde transformation ? Quelles nouvelles relations inventer aujourd'hui entre les agriculteurs et le reste de la population, et en particulier les consommateurs, et les « rurbains » qui sont devenus majoritaires, même dans les villages ?

Comment soutenir les « circuits courts » sans se fermer au commerce international ? De quelles aides le secteur agricole a-t-il besoin pour effectuer sa mutation ?

Bruno Parmentier, ingénieur et économiste, consultant et conférencier sur les questions agricoles et alimentaires ouvrira des pistes stimulantes pour traiter ces vrais problèmes, au cours d'une conférence vivante, abondamment illustrée et très animée.



Vincent CHATELIER

«Le secteur bovin et ovin français face à la PAC et à l'internationalisation : bilan, perspectives et défis»

Dans un langage direct et accessible pour tous, Vincent Chatelier proposera aux agriculteurs une analyse sur la situation des filières françaises d'élevage, en intégrant la question des jeux concurrentiels tant européens qu'internationaux. Sa connaissance des débats européens relatifs à l'avenir de la Politique agricole commune (PAC) est, en outre, un atout précieux pour se projeter au-delà de la réforme actuellement engagée. Ancien étudiant de l'ENITA de Dijon (1989-1992), il connaît la diversité de l'agriculture régionale et se révèle attentif à ses évolutions à venir.

Vincent Chatelier, Ingénieur de recherche à l'INRA de Nantes et Directeur du LERECO (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Economiques) est auteur de nombreuses publications scientifiques sur l'économie agricole et de rapports destinés aux pouvoirs publics. Ses travaux concernent principalement les thèmes suivants : la diversité des exploitations agricoles en France et dans l'Union européenne ; la PAC et les soutiens budgétaires à l'agriculture ; la régulation des marchés agricoles et les négociations multilatérales de l'OMC ; l'économie des filières agricoles.



L'herbe...

Une véritable ressource pour les élevages de notre zone

La conjoncture est difficile et les prairies restent une voie d'amélioration de la performance des exploitations d'élevage. La commission technique de Feder a donc la volonté de donner une orientation forte en 2015 sur la gestion de l'herbe. Elle renforce ce travail d'accompagnement auprès des éleveurs en lien avec les différents partenaires. Différentes actions sont développées : formations, portes ouvertes, utilisation de clôtures électriques, gestion de la fertilisation.

Ce dossier Herbe regroupe deux témoignages d'adhérents Global/Feder et Copagno/Feder dans des situations différentes.



Richard RANDANNE,

Eleveur ovin dans les Dômes, nous confie ses pratiques ainsi que les astuces et les contraintes de sa stratégie de « production à moindre coût » par une valorisation maximale de l'herbe.

Exploitation :

- Eleveur d'ovins à Vernines (63)
- 1 000 à 1 100 m d'altitude
- 700 brebis et 100 agnelles RAVA
- SAU : 60 ha
- 100% prairies permanentes

Quelle est votre conduite de troupeau ?

Le choix d'une gestion intensive de l'herbe dans le but de produire de l'agneau à moindre coût.

« J'éleve 700 brebis RAVA et 100 agnelles, en pratiquant 3 agnelages en 2 ans, ce qui me permet de faire naître 1400 agneaux/an. Cette conduite intensive, très demandeuse en énergie pour les brebis, nécessite de les tenir dans un bon état corporel tout au long de l'année. Plutôt que de passer par une forte complémentation j'ai fait le choix d'une gestion intensive de l'herbe dans le but de produire de l'agneau à moindre coût. »

.../...



Suite

L'herbe... Une véritable ressource pour les

Comment organisez-vous votre gestion de l'herbe ?

Une complémentarité entre le système fourrager et le recours à l'estive.

« Sur les 60 hectares de SAU, uniquement en prairie permanente, 20 ha sont entièrement destinés à l'ensilage et 6 ha au foin. Les 34 hectares restants sont déprimés par les brebis. Le choix de l'ensilage s'est fait sur les parcelles les plus éloignées et les plus précoces, la pousse de l'herbe étant explosive dans les Dômes.

Mon système alimentaire repose par la suite sur une complémentarité entre mon système fourrager et le recours à l'estive. Les brebis sont envoyées par lots successifs à l'estive, un de 450 le 1^{er} Juin (agnelage en contre-saison) puis un autre de 250 mi-Juillet (agnelage en Février). Cela me permet de conserver une autonomie alimentaire avec une surface fourragère restreinte. Dans le cas contraire, l'absence de l'estive m'obligerait à revenir à 500 brebis sur l'exploitation.

Par la suite, les 34 hectares déprimés sont soit pâturés de nouveau, soit fauchés, selon la rapidité de pousse printanière. Cette gestion me permet de faire pâturer continuellement une herbe de qualité sans gaspiller, et de stocker l'excédent en cas de surplus d'herbe. Seules les parcelles les moins productives (proximité de la forêt) sont uniquement fauchées. »



Pouvez-vous nous préciser votre conduite printanière ?

Une conduite printanière très organisée

« La mise à l'herbe se fait en deux temps. Le lot de 450 brebis sort autour du 10-20 Avril et déprime 34 hectares. Etant en début de gestation, non suitées, une suralimentation n'est donc pas nécessaire. Elles monteront à l'estive début Juin. Les 250 brebis (agnelage de février) et 100 agnelles restantes seront mises sur 9 hectares, moins productifs, où le pâturage

se fera au fil du 1^{er} mai au 15 juillet, date de leur montée à l'estive. Tous les 3 jours, les fils sont déplacés. Le temps de repasse oscille entre 3 semaines (Mai) et 5 à 6 semaines (Juin-Juillet). Un engrais calcique (à base de lithothamne) y est postérieurement appliqué. La montée à l'estive du 2^e lot, entraîne la descente de 250 brebis prêtes à agneler destinées à pâturer 18 ha ayant déjà subi déprimage et fauche. Le pâturage d'automne entièrement au fil, s'effectue, lui, sur l'ensemble du parcellaire, aucune 3^e coupe n'étant effectuée. Les filets délimitant les parcelles accueillant les brebis suitées sont déplacés tous les jours, contre tous les 3 jours pour les autres. »

Quels sont les avantages de cette conduite ?

De multiples avantages

« Malgré les différences climatiques d'une année sur l'autre, la conduite reste relativement la même. La différence principale se trouve sur le rapport fauche/pâture des parcelles initialement déprimées, qui varie selon la pousse printanière des parcelles. En donnant la priorité au pâturage, les brebis restant en bergerie uniquement l'hiver, je vais (en cas de manque d'herbe) préférer faire pâturer en supplément des parcelles initialement prévues à la fauche en 2^e coupe. La qualité sera meilleure et les problèmes sanitaires moins conséquents qu'en bergerie.

D'autres avantages existent : agnelage en extérieur se déroulant bien (diminution pression sanitaire, alimentation autonome), possibilité d'un gros chargement sur un temps restreint au fait de la pousse de l'herbe explosive, bonne qualité d'enrubannage en fauche précoce, déplacements faciles et agréables en absence de voies circulantes, un faible besoin de fertilisation et surtout une faible complémentarité. »

Une telle gestion présente-t-elle toutefois des contraintes ou des inconvénients ?

La contrainte principale est le facteur temps

« Les contraintes principales restent le déplacement journalier des filets, demandeur en temps, la pose de clôture obligatoire au pâturage, les déplacements de cheptels compliqués et stressant en présence de routes ainsi que la présence du rat taupier.

Je compte bien, malgré tout, conserver pour le moment, cette stratégie de production à moindre coût par une valorisation optimale de l'herbe et une adéquation stricte entre besoin et demande alimentaire (faibles stocks). »





élevages de notre zone

Quelle est votre conduite de la surface fourragère ?

« Mon objectif est d'avoir suffisamment de stock pour me prémunir d'une sécheresse ».

« La capacité de mes bâtiments actuels ne me permet pas d'avoir plus de cheptel. J'ai donc un chargement peu élevé. Pour produire des fourrages de qualité et limiter mes achats de concentrés, je pratique une fauche précoce d'enrubannage et de foin sans déprimer. Ainsi, je suis sûr d'avoir des repousses estivales. Cette pratique favorise aussi la pousse des légumineuses. Pour la pâture, je lâche mes bêtes le plus tôt possible en commençant par les parcelles saines (17 Ha), puis en les mettant dans des parcelles plus fragiles avec un faible chargement. Cela me permet de couper la grosse pousse de l'herbe et de ne pas être dépassé par l'herbe qui perd vite en qualité. Ensuite, une fois les premières coupes réalisées, j'utilise une partie des surfaces en pâture, et les autres pour faire des regains de qualité. Mon objectif est d'avoir suffisamment de stocks pour me prémunir d'un hiver long ou d'une sécheresse. L'enrubannage, malgré son coût (film, enrubanneuse, etc...) me permet aussi, à court terme de répondre à un manque de bâtiments de stockage. »

Pour la fertilisation quelle est votre pratique ?

« Je cherche à remonter le pH pour améliorer la flore ».

« J'utilise un engrais phosphocalcique (40 unités de P et 60 unités de CaO/ha et par an sur 10 à 15 % des surfaces en zone humide) car je cherche à remonter le pH de ces parcelles pour améliorer la flore et profiter au mieux du potentiel du sol. Je n'apporte pas d'azote minéral sur les prairies, simplement du

Jean Baptiste ROY,

Jeune éleveur bovin de Saône-et-Loire installé sur la commune de Bresse Sur Grosne depuis 7 ans. Il mise sur la gestion des prairies (81% de la SAU de son exploitation) pour gagner en autonomie et avoir une conduite sécurisée vis-à-vis des aléas climatiques et des fluctuations des cours de matières premières.

Exploitation :

- 135 Ha dont 110 Ha de prairie permanente.
- 30 ha de prairies inondables
- 40 ha humides.
- 70 vêlages en race charolaise, avec engraissement des femelles.



fumier en janvier/février (selon les conditions climatiques) sur des parcelles de fauche.

Qu'attendez-vous de la formation sur la gestion des prairies proposée par FEDER en collaboration avec la chambre d'Agriculture 71 ?

C'est enrichissant de travailler en groupe sur des exemples concrets, témoigne Jean-Baptiste Roy.

« Je viens à cette formation pour renforcer mes connaissances sur les prairies et leur fonctionnement. Je souhaite aussi me familiariser avec les outils techniques à notre disposition pour optimiser l'herbe (gestion des stocks, des lots en pâture, périodes de fumure et de fauches optimales, etc...). Il apparaît qu'une bonne gestion de la pâture au printemps impacte fortement sur la quantité et la qualité de l'herbe ! L'avantage de cette formation est aussi de favoriser les échanges avec les éleveurs du groupe sur des cas concrets de conduites de la pâture. Je pense pour ma part mettre en place progressivement du pâturage tournant pour permettre aux parcelles d'exprimer au mieux leur potentiel. En augmentant mon autonomie fourragère, j'envisage de développer une production d'animaux repoussés ou finis à l'herbe (en lien avec Feder pour la mise en place, le financement et la commercialisation) afin de profiter au mieux de ce potentiel sans investir pour l'instant dans les bâtiments. »



Un nouveau plan bâtiment plus incitatif

Les aides bâtiments évoluent. Nous souhaitons vous informer sur les grandes lignes.

Le dispositif PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage) actif jusqu'à fin 2014 donne naissance au PCAE (plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles).

Les conseils régionaux prennent le relais des DRAAF dans la gestion des crédits

Les administrations et les conseils régionaux dans la programmation 2015 /2020 pourront bénéficier de cofinancement européen Feader dans le cadre des PDR. Ils deviennent aussi autorité de gestion de ces crédits et prennent le relais des DRAAF. Toutes les filières animales sont éligibles au PCAE. Deux périodes d'appels à candidatures seront définies par an. Les régions s'appuieront sur les guichets uniques des DDT pour la mise en œuvre.

Un démarrage des travaux dès la réception de l'accusé de réception du dossier

Les éleveurs pourront commencer leurs travaux après la réception de l'accusé de réception du dossier. Celui-ci sera transmis par la DDT. Rappelons que dans l'ancien dispositif, les règles étaient plus strictes. En effet, il était obligatoire d'attendre la notification d'octroi d'aide.

Les modalités du PCAE

Les informations citées ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent varier d'une région à l'autre.

Transparence des GAEC plafonnée à 3 parts

Investissements éligibles :

- bâtiment d'élevage (construction et rénovation) ;
- stockage de fourrages ;
- gestion des effluents (hors zone vulnérable) ;
- équipements pour l'économie d'eau, etc.

Filières éligibles : bovines, ovines, équinnes et avicoles

Taux d'aides de base : 40%

Majoration de taux pour :

- les jeunes agriculteurs ;
- les zones de montagne
- les projets collectifs portés par GIEE ou CUMA.

Taux maximal d'aide publique (y compris FEADER) : 60%

Assiettes subventionnables :

- plancher : mini 5000€ ;
- plafond : de 50000 à 80000 €

Avec des surplafonds (hors transparence) pour :

- atelier d'engraissement individuel bovin viande (+ 100 000 €);
- atelier d'engraissement collectif bovin viande (variable en fonction des régions)
- bâtiment économe en paille (+ 40000 €);
- bâtiment bois (+20000 €);
- pour les GIEE, pour les exploitations engagées en agriculture biologique (+40000€)

Contactez vos techniciens ou techniciens bâtiments pour de plus amples explications.

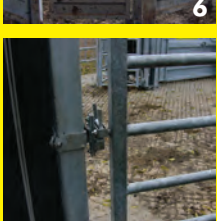


Pour une fermeture des portes simplement et en toute sécurité, optez pour le verrou automatique

Ce produit à l'origine est utilisé pour les panneaux latéraux et les paniers de cage de contention MAZERON. Lors d'une transformation d'une bergerie Jean-Paul CLERGET a fait fabriquer des séparations de 3 à 4 m avec passage d'homme avec verrou automatique (photo1). **Puis toute une série d'adaptations ont été réalisées :**

- des portillons à ouverture rapide pour case d'agnelage ont été créés en septembre 2014 (photo2)
- des portillons de 0.80 à 1 m (photo3) à installer sur des séparations existantes avec des verrous simples avec un sens d'ouverture (photo4) ou double pour une ouverture dans les 2 sens (photo5)
- des modèles de verrous (pour les troupeaux bovins) utilisés dans les couloirs de contention ou la fermeture doit être rapide et sécurisée (photo6)
- adaptation de ces verrous sur des barrières pour bovins dans la limite de 4 m. (photo7)
- portillon de tri et entrée de couloir (photo8)
- verrou avec commande à distance pour ouverture d'un cornadis de case d'insémination ou césarienne (photo9)
- verrou posé contre un mur pour retenir une barrière qui barre un couloir de circulation (photo10)

Contact Jean-Paul CLERGET
06 80 34 11 73



Nouveaux salariés chez FEDER

BLOT PATRICE, chauffeur à VILLEFRANCHE

BERTHIER FABIEN, chauffeur à CHAROLLES

PETIT JULIEN, boucher SELEVIANDES CHALON

LORTON Julien, chauffeur à CHAROLLES

Départ de vos animaux : rappel important

Identification : tous les animaux doivent être identifiés avec leurs 2 boucles.

Celles-ci doivent être posées sur les animaux et non pas données au chauffeur.

Attestation de non vélage : il est obligatoire de joindre une attestation de non vélage pour la catégorie génisse agrafée au DAB. Si celle-ci n'est pas présente, l'abattoir est en droit de classer l'animal en catégorie vache.

Assemblée générale de l'association AZBV à Villefranche-d'Allier

L'assemblée générale a été l'occasion de faire un point sur l'activité de l'année 2014 et de marquer l'entrée du projet dans une phase d'engagement (intrants, chaleur, digestat). L'objectif est de disposer de l'engagement de tous les partenaires ce printemps pour lancer les études constitutives du dossier ICPE, du permis de construire et de l'agrément sanitaire.



Un début d'année décisif pour lancer les études

- Visite d'une unité de méthanisation en fonctionnement
Le bureau de l'association a visité l'unité de méthanisation du GAEC DE ROOVER. Cette visite a été l'occasion pour les membres du bureau d'avoir un aperçu du fonctionnement d'une unité de méthanisation.





Fedatest 2015 : une structure dédiée à la création et à la diffusion du progrès génétique

L'objectif est de mettre à disposition des éleveurs les meilleurs béliers de chaque race qui leur permettent d'améliorer leur troupeau. En contribuant au progrès génétique et en le diffusant soit par IA soit par monte naturelle, Fedatest est devenue l'opérateur incontournable de la zone rustique ovine, que ce soit pour les systèmes allaitants en race pure ou en croisement terminal. En sa qualité de pôle ovin viande Sud, Fedatest s'est fixé comme objectif de travailler sur l'amélioration des qualités maternelles des races rustiques, le développement de la diffusion et la stratégie de croisement terminal, en lien avec les enjeux de valorisation des territoires difficiles (pastoralisme) et les itinéraires techniques porteurs d'avenir (grands troupeaux, forte productivité du travail).

Rappelons que cette structure a été créée en 1977 comme station de testage des qualités maternelles. Ses missions se sont développées au fil des années. Actuellement, cette Union de coopératives constitue officiellement le pôle ovin du Grand Sud, (sept régions administratives du Sud de la France).

Le pôle regroupe 18 organisations de producteurs ovins, ce qui représente près d'un million de brebis, et 8 centres d'insémination animale réalisant 840 000 IA/an auxquels sont associés 7 organismes de sélection représentant 20 races rustiques et bouchères.

4 agnelages en 3 ans, 100% IA et croisement terminal, 2800 agneaux produits par an.

L'exploitation de Fedatest est située à Mazeyrat d'Allier en Haute-Loire, à une altitude de 850 mètres. Elle compte 160 hectares de surface agricole utile, dont 140 hectares de surface fourragère. Les 1800 brebis et agnelles de race Lacaune (45 % du troupeau), Brebis du Massif central (40 %), Noire du Velay (10 %) et F1 Grivette (5 %) sont toutes support d'études et de testage sur descendance (Rouge de l'Ouest, Berrichon du Cher, Suffolk, Ile de France et Blanche du Massif Central). Elles sont conduites en quatre agnelages en trois ans. Chaque année, plus de 2 000 inséminations animales sont réalisées avec un taux de fertilité moyen de 60 %, un taux de prolificité de 180 % et une productivité numérique annuelle de 1,77 agneau vendu ou conservé pour le renouvellement. Quatre salariés y travaillent à plein temps.



L'exploitation Fedatest : un système rustique intensif

Les ventes en stations d'évaluation actives côté vendeurs et acheteurs !

- Vente de la station du Marault :

7 adhérents section reproducteurs vendeurs et 4 adhérents FEDER acheteurs. Moyenne de vente 3280€. Prix maxi 5200€.

- Vente de la station de Créancey :

11 adhérents section reproducteurs vendeurs et 11 adhérents FEDER acheteurs. Moyenne de 3327€. Prix maxi 6120€.

- Vente de la station de Jalogny :

13 adhérents section reproducteurs vendeurs et 10 adhérents FEDER acheteurs. Moyenne de 3040€. Prix maxi 4520€ : veau de l'EARL Gaudet fabien et jean louis acheté par GAEC Jacob adhérent section reproducteur.

- Vente de la station de Creuzier :

12 adhérents section reproducteurs vendeurs et 8 adhérents FEDER acheteurs. Moyenne de 2918€. Prix maxi 4100€.

Conclusion : 43 veaux de nos adhérents en station et 33 veaux achetés par les éleveurs Feder



Coop repros

Un outil qui participe à l'évolution de la technique

Feder a innové en lançant un logiciel d'annonces de reproducteurs. Six mois après son lancement, Alain Rousseau éleveur de reproducteurs Socaviac Feder à Bizeneuille (03) témoigne.



Vous faisiez partie des nombreux éleveurs demandeurs de ce logiciel. Quel est le retour sur votre exploitation ?

C'est une première innovante car Coop repro est adapté pour prendre en compte tous les critères de recherche des acheteurs de reproducteurs. J'ai eu plusieurs visites d'éleveurs qui avaient consulté coop repro. Ils avaient trié une liste d'animaux qui correspondaient à leurs critères de recherches selon des index, des prix, etc. et la liste des éleveurs détenteurs.

Cela veut dire que l'outil est connu et adapté !

En quoi coop repro est-il intéressant ?

C'est un outil intéressant pour plusieurs raisons. Pour moi, cela participe à l'évolution de la technique. Nous avons de plus en plus d'éleveurs qui recherchent des index associés au phénotype des animaux et coop repro offre tout cela. Les présentations de nos élevages, les photos des animaux et l'ensemble des index sont autant d'informations mises à leur disposition pour pouvoir trier les animaux qu'ils souhaitent voir. C'est une « une mine » d'informations,

qui aujourd'hui sont primordiales pour vendre des reproducteurs. C'est un outil adapté aux évolutions de l'élevage. **L'outil n'est pas avant-gardiste. Il est simple d'utilisation. Il est arrivé au bon moment car on en a besoin.**

Le logiciel est consultable sur **feder.coop** (onglet coop repro) Les éleveurs de la section « éleveurs ardennais » se lancent aussi et rejoindront prochainement coop repros.

Coop repros ovins...

Un groupe composé de techniciens et professionnels a échangé et défini les demandes des éleveurs ovins pour le module coop repros ovins. Les annonces se feront à l'animal ou au lot par les éleveurs. Celles-ci seront validées par les coopératives. Des photos illustreront les animaux. Les éleveurs pourront faire des commentaires sur leurs animaux. Tous ces éléments sont en cours d'étude par notre prestataire site internet ayant conçu le module coop repro bovins !

L'objectif est de lancer coop repro ovins pour le sommet de l'élevage.

Vous êtes de plus en plus nombreux à cliquer sur **feder.coop**

Ils témoignent...

Christophe Force, adhérent Copagno

« Je consulte le site déjà pour récupérer tous mes poids. J'ai aussi accès à des graphiques et tableaux récapitulatifs de mes activités par mois, par catégorie, par prix moyen. Je peux aussi voir comment nous évoluons sur les conformations et état d'engraissement ».

Emmanuel Pilorge (GAEC Pilorge BXE), adhérent Global à Neuvy-Grandchamp (71)

Je vais sur le site pour 2 choses : avoir des informations générales sur la filière ou plus détaillées aussi en lien avec ma coopérative. Je trouve que c'est intéressant aussi de faire le lien avec d'autres organisations agricoles. Je pense à l'herbe hebdo réalisé par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire notamment. Et puis, on consulte aussi nos données personnelles d'élevage (tickets de pesées, etc.)

Gaëc de la Cure, adhérent Terre d'ovine et Socaviac à Chatel-Moron

« On se rend sur le site principalement pour consulter nos données personnelles. Mais aussi dernièrement lors d'un contrôle Label, nous sommes allés récupérer les informations demandées par le contrôle sur notre engagement en contrat label ».

Les tickets de pesée : plus d'obligation de le transmettre sous format papier

Suite à vos interrogations, nous vous rappelons que le ticket de pesée ne doit désormais plus être obligatoirement fourni sous format papier. L'accord interprofessionnel du 5 juillet 2012 précise que ce sont les informations seulement qui doivent être transmises (et non le ticket lui-même).

Consultation de vos tickets de pesée dématérialisés

Pour cela, saisir vos codes sur **feder.coop** puis aller dans l'espace « ADHERENTS » vos données animales. Puis, sous l'espace éleveur aller dans « Données d'abattage ». Vous accédez à l'ensemble des informations du ticket de pesée. Ceux-ci peuvent être imprimés. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site Normabev.

Pour tout problème de connexion, vous pouvez vous rapprocher des services administratifs ou de votre technicien.

L'inauguration de la bergerie du GAEC Estivalet -Bureau en collaboration avec Terre d'ovin s'est déroulée le 27 Janvier 2015 dans le cadre des journées bâtiments organisées par la Chambre d'agriculture de Côte-d'or. Cette matinée fut un gros succès car elle a attiré plus de 200 personnes.



La bergerie du GAEC Estivalet-Bureau : une construction réfléchie

De génération en génération...

De bergerie en bergerie

Aujourd'hui le Gaec compte 5 associés et 450 brebis.

En 1961, 150 brebis pâturaient déjà sur les plateaux calcaire d'Etaules. En 1976, la troupe s'est agrandie pour atteindre 350 Brebis et une bergerie isolée de plus de 1000 m² a été construite. Au fil des années les brebis sont restées. En 2013, lors de l'installation d'Alexandre Estivalet une réflexion s'est engagée : développer un atelier de taurillons ou augmenter la troupe ovine ?

Les résultats techniques, économiques et la maîtrise de cette production ont vite orienté le projet vers un développement des ovins. De plus, la complémentarité céréales-production ovine sur des petites terres ont conforté cette décision. Le GAEC a mené en un an une installation et la construction de la bergerie.

Terre d'ovin : un accompagnement multi niveaux :

- un appui dans l'accompagnement de la subvention bâtiment ;
- réalisation du dossier PMBE (Plan modernisation bâtiment d'élevage) et d'un prêt FNE ;
- un suivi commercial.

Une construction réfléchie !

"En attendant l'autorisation, une première journée de visites de bergeries a été organisée avec Anne-Marie Bolot, technicienne de Terre d'Ovin. Ensuite, nous sommes allés visiter d'autres bergeries en Bourgogne et dans l'Est", témoignent les associés du GAEC. Pour Anne-Marie BOLOT, il est important et indispensable de visiter un maximum de bâtiments pour voir ce qui va bien mais aussi ce qui ne va pas. "Ce n'est pas du temps de perdu, on travaille ensuite toute sa vie dedans !"

Le choix s'est porté sur un bâtiment métallique portique "BAT METAL" avec isolant de type sandwich en couverture et faîtière en voûte translucide de 54x36 m.

A l'intérieur :

- Allées surélevées bétonnées de 4 m avec auge en pente ;
 - Allées de service latérales de 1,5 m pouvant servir de contention.
- Puis avec l'aide de Jean-Paul Clerget de l'Éleveur Bourguignon, nous avons réfléchi sur les aménagements :
- les cornadis en bois pour 250 brebis ;
 - les barrières sur mesure extensibles avec passage d'homme ;
 - les verrous automatiques sur les barrières et portillons ;
 - les pompes doseuses.



Un engagement commercial dans le label TENDRE AGNEAU

« Nous souhaitons passer à 2 périodes d'agnelages et au vue des résultats techniques, Luc Andriot responsable commercial de Terre D'ovin nous a encouragé à développer un agnelage au mois de septembre pour vendre les agneaux sur décembre et janvier ». Les éleveurs ont choisi de décaler leur troupe naturellement et ont eu de très bons résultats en 2013 et fin 2014. "Dans une lutte décalée naturellement, les constats de gestations sont indispensables", témoignent les éleveurs. Nous avons fait appel à Maxime LABONDE, spécialiste des diagnostics de gestation à Terre d'ovin.

Pour 2014 les résultats de reproduction sont les suivants :

- mise en lutte : 270 / avortement : 2 / agnelées : 260
- agneaux nés : 508 / agneaux morts : 39
- agneaux vivants : 469 dont 32 biberons
- mise bas sur un mois.

Ces très bons résultats sont encourageants car quand on change de bâtiments, il peut y avoir un temps d'adaptation des animaux, quelques soucis sanitaires... Le seul bémol de cette année c'est la présence importante de mouches au mois de septembre.



Pour une mise à l'herbe réussie

La transition alimentaire

La période de mise à l'herbe nécessite beaucoup de précautions. Durant les mois d'hiver les animaux ont été nourris sur une base de fourrages (foin, ensilage, enrubannage ou paille), parfois complétés de céréales, et compléments azotés.

Le pâturage apporte une herbe jeune, gorgée d'eau, riche en azote, calcium et phosphore, et pauvre en magnésium, sélénium, iode et sel. Les milliards de micro-organismes et de protozoaires présents dans le rumen mettront jusqu'à 2 mois pour s'adapter à ce changement alimentaire.

Les grandes règles à respecter pour une bonne transition alimentaire :

- faire une transition alimentaire sur 3 à 5 semaines ;
- diminuer progressivement les concentrés azotés de la ration, car l'herbe est riche en azote ;
- maintenir un apport régulier en sel, magnésium, iode et oligo-éléments sous forme d'un bloc à lécher ou autres.

Principaux risques

ENTEROTOXEMIE

Germe : des bactéries (Clostridies et leurs toxines)

Signes cliniques : ballonnement, et mort subite, en quelques heures. Elle se développe suite à une perturbation de la flore intestinale, lors d'une mauvaise transition alimentaire au moment de la mise à l'herbe.

Prévention

La vaccination reste le moyen le plus sûr et le moins coûteux pour protéger les animaux en plus de la bonne transition et l'apport de foin.

Tétanie d'herbage

C'est une carence en magnésium, observé sur une herbe jeune.

Prévention

- complémenter les bêtes en minéraux riche en magnésium et vitamines, sous forme de bloc à lécher, bolus intraruminaux ;
- enrichir naturellement les pâtures, en épandant du sulfate de magnésium à 2 %, tous les 15 jours au printemps.

La maîtrise du parasitisme

L'objectif est de développer au cours des deux premières années de pâturage une immunité forte tout en favorisant la croissance des animaux et une valorisation maximale de l'herbe.

Pour les animaux dont c'est la première saison de mise à l'herbe :

- utiliser des pâtures qui n'ont pas été encore utilisées par des adultes ou des animaux de deuxième saison ;
- prévoir des traitements antiparasitaires adéquats, notamment des produits rémanents comme des endectocides ou des bolus à libération séquentielle.

Evaluation du risque parasitaire

Prendre en considération :

- l'historique de l'élevage : épisodes cliniques, retour d'abattoir, autopsies ;
- résultats d'analyses notamment : ls coproscopies et la sérologie grande douve.

Une mise à l'herbe réussie, nécessite beaucoup d'anticipation et de réactivité.



Le taenia chez le mouton

Un développement surtout chez les jeunes agneaux à l'herbe

Parmi les parasites qui peuvent ralentir la croissance des agneaux, jusqu'à les faire mourir, il y a Moniezia, appartenant à la famille des Cestodes (vers plats). Les vers adultes se développent souvent à plusieurs dans l'intestin des moutons, surtout des jeunes agneaux à l'herbe, qui n'ont pas encore développé leurs défenses immunitaires. L'action pathogène est spoliatrice (consommation de nutriments et surtout vitamines, oligo-éléments.), mécanique (masses de vers qui altèrent le « passage » des aliments), immuno-dépressive. On peut facilement reconnaître les segments blancs des ténias, (bourrés d'œufs), dans les crottes des agneaux parasités.

Des petits invertébrés servent d'hôte intermédiaire aux larves de taenia. La présence de ces invertébrés dans l'environnement est donc indispensable au cycle de Moniezia. Il est fort probable que l'importance de ce parasitisme dépende de l'abondance de ces espèces d'invertébrés.

Des traitements variant en fonction des régions

Dans certains secteurs d'Auvergne les éleveurs sont obligés de traiter les agneaux d'herbe tous les mois. Dans d'autres régions, 1 ou 2 traitements suffisent ; en tout lieu, le traitement est à commencer 3 à 4 semaines après la mise à l'herbe. L'infestation des brebis adultes est rarement significative (mais pas toujours).

Le produit le plus utilisé actuellement est le praziquantel. Le fenbendazole, l'oxfendazole, l'oxyclozanide, l'albendazole et le netobimim, sont aussi utilisés là où des résistances ne sont pas encore vérifiées.

Le chien, vecteur du ténia

Les moutons peuvent également être hôtes intermédiaires de quelques espèces de ténias du chien. Les adultes vivent dans l'intestin du chien dont leurs excréments contaminent l'herbe ou le foin par les œufs rejetés. Les brebis avalent les œufs qui évoluent en larves enkystées, selon l'espèce, dans la cavité abdominale (ampoules pleines de liquide ou pseudo abcès, souvent calcifiés), le foie, les poumons (échinocoque), le cerveau (cœnurus). Le chien se contamine en ingérant les carcasses contenant ces kystes. Il faut traiter les chiens contre le tenias 2-3 fois par an et rigoureusement à l'achat, surtout si ceux-ci proviennent du Sud où l'échinocoque, dangereux pour l'homme est aussi très répandu.

Aucun traitement n'est possible pour éliminer les formes enkystées de tenia des moutons (ni pour l'homme).

Tout conseil auprès de votre vétérinaire conseil et de vos techniciens.



Le calcul des frais de saisie en abattoir suit des règles rigoureuses. Celles-ci ne sont pas forcément connues de tous. Un rappel des principales règles semble important.



Saisie et pénalités en abattoir comment les frais sont-ils calculés ?

Qui définit les règles ?

Les règles appliquées lors de la vente, l'achat et l'enlèvement des bovins sont définies par un accord interprofessionnel qui est le suivant :

Accord Interprofessionnel du 5 juillet 2012 relatif à l'achat et l'enlèvement des bovins de plus de 8 mois destinés à l'abattage signé par toutes les organisations représentatives de la filière viande.

Pénalités sur la propreté des animaux :

Les bovins classés « très sales » (D) à leur entrée à l'abattoir font l'objet d'une pénalité de 100 € HT (TVA à 20%). Le classement de la propreté est normé sur une échelle allant de A (très propre) à D (très sale) et ne tient pas compte des souillures fraîches (survenues pendant le transport en particulier).

Qui décide des mises en consignes et saisie sur carcasses des animaux ?

Ces décisions sont du ressort des services vétérinaires de l'état (et non pas de l'abattoir). Les services vétérinaires sont présents avant l'abattage (inspection ante-mortem sur les animaux vivants) et après l'abattage (inspection post mortem sur les carcasses).

Que se passe-t-il en cas d'euthanasie à l'arrivée à l'abattoir ?

La mise à mort suite à la décision du vétérinaire officiel entraîne la facturation de 100 € HT, hors frais d'euthanasie (généralement 60 €). Cette pénalité est exigible à l'éleveur.

Comment sont calculées les valeurs de saisie partielle ?

Le calcul tient compte de 2 valeurs :

- Valeur de la saisie : c'est-à-dire le poids retiré en affectant au prix au kg un coefficient selon l'emplacement de la saisie (0.6 si la saisie est sur le quartier avant, 1.4 si la saisie est sur le quartier arrière, 1 si la saisie touche à la fois l'avant et l'arrière) ;
- Dépréciation commerciale : c'est-à-dire la moins-value qui touche le reste de la carcasse affectée par le retrait partiel.

Cette dépréciation est calculée sur le poids de carcasse restant en tenant compte du nombre de quartiers touchés et du classement de la carcasse.

Par conséquent la réduction du prix est égale à : la valeur de la pièce saisie + la dépréciation commerciale.

Il existe un certain nombre de cas particuliers, notamment :

- saisie de partielle d'un poids inférieur à 5 kg : il n'y a dépréciation commerciale que si la perte réelle est supérieure à la valeur de la viande saisie ;
- saisie des hampes et onglets : pas de dépréciation commerciale de la carcasse ;
- saisie partielle pour « sclérose musculaire iatrogène » (dégénérescence cicatricielle consécutive à une césarienne) : pas de dépréciation commerciale.

Et que se passe-t-il en cas de saisie totale ?

Une facturation forfaitaire de 100 € HT doit être appliquée par l'abatteur. Celle-ci est exigible à l'éleveur.

Cas des cysticercoses et présences de douves :

La congélation de la carcasse consécutive à la mise en évidence de cysticercose (ténia) entraîne une dépréciation commerciale de la carcasse pouvant aller jusqu'à 40% de la valeur initiale de la carcasse.

La saisie du foie par les Services Vétérinaires pour « distomatose avec observation de douves à l'ouverture des canaux biliaires » (présence de douve) entraîne une dépréciation forfaitaire de 8 € HT qui doit être répercutée à l'éleveur.

Pour plus d'infos...

Toutes les règles s'appliquant lors de la vente, l'achat ou l'enlèvement d'un bovin, sont consultables sur le site internet d'INTERBEV (www.interbev.fr, menu «accords interpro»). Les accords précisent notamment les règles de transfert de propriété et de transfert des risques entre l'éleveur et l'acheteur.





Le vrai choix et la volonté de conduire 3 productions

Portrait... Earl Besançon

Thierry, 55 ans et Mauricette, 52 ans
Date d'installation : 1983 / 215 hectares /
 185 ha de cultures / 30 ha d'herbe / 2 UTH
2002 : construction de deux ateliers volailles Label rouge

Trois productions sur l'exploitation

"Je me suis installé sur l'exploitation familiale en céréales et engraissement de jeunes bovins. En 2000, face aux mises aux normes du bâtiment et à la crise de l'ESB nous choisissons d'arrêter cette production et de nous lancer dans la production ovine ! Ce choix est motivé par les CTE (contrat territorial d'exploitation) et la volonté de découvrir une nouvelle production. Le CTE nous a permis de réaliser les investissements d'aménagement de bâtiment en bergerie mais aussi de repositionner notre exploitation par rapport à son territoire. Effectivement, dans la vallée les parcelles sont très humides. Elles étaient en terre, nous les avons remises en herbe (20 ha) et conserver le plateau en céréales. Nous avons commencé avec une troupe Ile de France de 130 brebis et avons aujourd'hui 350 mères en race Romane. Cette race développe des qualités qui nous satisfont davantage (plus prolifique, plus facile à agnelier et plus laitière).

Passer du bovin à l'ovine

On s'improvise pas spécialiste ovin du jour au lendemain, et on

a pris de nombreux conseils auprès d'éleveurs et les conseils de Terre d'ovine ont été très précieux. Luc Andriot s'est chargé de me trouver la troupe, de m'indiquer un tondeur, etc. Nous sommes donc passés de la coopérative Bourgogne Elevage à la coopérative Terre d'ovine. Nous valorisons tout à Terre d'ovine, on est engagé en démarche ANR (agneau de nos régions). Amaury Plazanet, commercial oriente les animaux dans les circuits de distribution. Anne-Marie Bolot, responsable technique apporte tout conseil utile au suivi de notre production. Pour nous, c'est un vrai choix et une volonté de conduire trois productions ! Nos rendements céréales ne sont pas exceptionnels, les terres n'ont pas un gros potentiel. Donc si on a la sécheresse, on se rattrape sur les autres productions et inversement si on se retrouve confrontés à des problèmes sanitaires type grippe aviaire ou schmallenberg.

Du concret dans ma responsabilité professionnelle

A côté de cela, je suis président du COREL ovins Côte-d'Or. Le Corel définit l'orientation à donner à la filière ovine pour la région. Je trouve que cette responsabilité est intéressante et je tiens absolument à apporter du concret. Je prends à cœur l'animation, les échanges et les actions pour apporter des performances dans les élevages. J'ai pris cette responsabilité lorsque Gilles Duthu a pris la présidence de Terre d'ovine.

Face au contexte positif de la production ovine (cours du marché stable et élevé, PAC favorable ...) et dans l'objectif de soutenir cette filière prometteuse, COPAGNO a pris la décision, en accord avec son conseil d'administration, d'investir et de soutenir le développement ovin.



Vous avez un projet ovin ? Pensez Copagno !

Un service **développement**, piloté par Laure Oger, a été créé fin 2014. Le but est de **redynamiser la prospection** de nouveaux porteurs de projets, sur le terrain, et de **communiquer davantage** auprès du public sur les atouts d'un atelier ovin. Des recherches de **candidats pour la reprise d'exploitations ovines** contrecarrant le fort taux de départ à la retraite dans les années à venir, sera aussi un objectif de ce service.

Afin d'optimiser la réussite de ce projet global, **COPAGNO a sollicité l'appui d'un maximum d'acteurs de la filière ovine**. La stratégie de COPAGNO face au développement ovin a été présentée à bon nombre d'institutions (Chambres d'Agriculture, CERFRANCE, INRA, Organismes de sélection, SAFER, banques, CIIRPO ...) ainsi qu'à l'ensemble de ses partenaires (fournisseurs d'aliment, ROM Sélection) localisés sur la totalité de son territoire de reconnaissance. Ces rencontres ont aussi offert l'opportunité d'établir des collaborations de travail futures tant sur le plan du suivi des exploitations (à ne pas négliger notamment chez un nouveau installé) que sur celui de la promotion de la filière ovine. Elles ont été relayées par la distribution de flyers à l'ensemble de ces acteurs ainsi qu'aux adhérents de COPAGNO, permettant un retour d'informations rapide à la coopérative, de TOUT projet en filière ovine (création d'un cheptel ovin sur exploitation spécialisée ou mixte, augmentation du cheptel, reprise d'exploitation, cessation d'activité, recherche de commercialisation via une coopérative...).

Une première prise de contact se fera via le pôle développement où les objectifs et stratégies de conduite de l'éleveur seront étudiés. Un relai se fera avec l'ensemble de l'équipe COPAGNO et ses partenaires de travail selon les demandes et attentes de l'éleveur. Du pôle technique à celui commercial en passant par le service administratif et l'approvisionnement, l'ensemble de l'équipe **COPAGNO s'engage à accompagner et à appuyer les nouveaux projets ovins, en complément de ses missions actuelles.**

L'arrivée d'une nouvelle recrue au service approvisionnement

COPAGNO vous informe de la restructuration de son service approvisionnement depuis l'arrivée de Clément Beaume, remplaçant de Jean-Yves Sicot suite à son départ à la retraite. Cette nouvelle équipe en conservant ses actuelles prestations (aménagement de bâtiments d'élevage, mise en place de tunnels, équipement en petits et gros matériels d'élevage, fourniture de produits vétérinaires ...) vous offrira très prochainement de nouvelles gammes de produits en y joignant une réactivité accrue.

COPAGNO, une équipe à votre service pour l'ensemble de vos projets !



Engraissement à Marmilhat : les performances sont toujours là !

Pour la cinquième fois l'automne dernier, SOCAVIAC-FEDER a mis en place 206 mâles en engraissement dans l'atelier du lycée agricole de Marmilhat. Alors qu'une vingtaine de taurillons a déjà été abattue, l'heure était venue le 5 février de faire un bilan de la conduite et des pesées réalisées en compagnie des éleveurs producteurs des brouards mis en place. Petite exception cette année : 24 bœufs rajeunis ont été mis en place pour déterminer les performances et le rendu carcasse de cette nouvelle catégorie.



Une dizaine d'exploitants était ainsi au rendez-vous, curieux de retrouver leurs animaux qu'ils ne pensaient pas revoir le jour de leur départ de la ferme! Grâce à des pesées réalisées toutes les 6 semaines, ils ont pu découvrir les performances réalisées et par la même occasion, les relier à leur conduite avant le sevrage et à leurs ascendances.

Menée par Raphaël Colas, responsable du site SOCAVIAC-FEDER de Villefranche d'Allier, et par Alain Rochegude, nouveau directeur de l'exploitation du lycée agricole, la visite a aussi été l'occasion de présenter en détails ce partenariat.

Une mise en place vers la fin août

La méthode semble maintenant éprouvée. Raphaël Colas nous explique : « Chaque année, nous remplissons les 16 boxes de l'atelier entre fin août et mi-septembre. Cette mise en place assez précoce s'explique pour diverses raisons. En profitant des premières sorties de la saison, nous bénéficions de lots plus importants avec les têtes de lot, les premiers brouards sortis étant souvent ceux ayant le meilleur potentiel génétique de l'exploitation d'origine. De plus, cela permet de les abattre assez tôt, de février à avril, avant que les cours ne s'érodent comme à l'habitude. » Même si en 2015 la baisse semble se faire précoce, une bonne partie des taurillons sera abattue avant que l'offre ne s'intensifie à partir d'Avril.

Protocole sanitaire

Période	Produit	Indications
A l'arrivée 1 ^{ère} pesée	Niratil Injectable (Lévamisole)	Strongyloses + Immunostimulation
	Duphacycline	Traitement et prévention des maladies respiratoires
	Rispoval RS-BVD	Virus RS et BVD
	Alicox (Decoquinat)	Coccidiose
A 2 semaines	Bovillis IBR Marker	Eviter contamination troupeau laitier
	Miloxan	Entérotoxémie
	Butox	Insecticide
A 4 semaines	Rispoval RS-BVD	Virus RS et BVD
A 6 semaines 2 ^{nde} pesée	Miloxan	Entérotoxémie

Cette année encore, les performances sont bonnes avec un GMQ moyen de 1550 grammes sur la durée de l'engraissement. Le protocole sanitaire (voir tableau ci-contre) peut entre autre expliquer ces résultats. De plus, une bonne partie des mâles présents avaient été écornés jeunes, ce qui est à souligner car cela évite par la suite des accidents en engraissement et permet de faciliter leur manipulation.

Une ration économique et une garantie de prix

Par ailleurs, le lycée qui cultive des betteraves sucrières, bénéficie en retour de la pulpe à prix compétitif et qui fait la base de la ration des taurillons. A cela s'ajoute un correcteur azoté, un correcteur énergétique pour une bonne finition et de la paille. La ration permet ainsi d'avoir des animaux avec une viande très claire et pouvant être abattus bien finis vers 430 kg de carcasse. Ils correspondront ainsi bien à la demande de l'export, et en particulier l'Italie. Pour favoriser cette offre de produits homogènes et calibrés, SOCAVIAC-FEDER et l'abattoir SOCOPIA-BIGARD ont cette année encore mis en place une caisse de sécurisation afin de garantir une partie du prix à la revente des animaux, en échange du respect d'un cahier des charges (période de sortie, poids de carcasse, couleur de la viande...).

Des bœufs primeurs Salers pour répondre à une nouvelle demande

Les éleveurs présents ont aussi pu découvrir la nouveauté de cette année, à savoir 24 bœufs Salers, castrés à 15 jours, et mis eux aussi à l'engraissement au lycée agricole. Malgré un début d'engraissement compliqué lié à un stress important d'adaptation, ils ont tout de même réalisé un GMQ moyen de 1050 grammes, ce qui reste conforme à l'objectif. Reste à découvrir le rendu en carcasse de ces petits bœufs, le principal enjeu de cette expérience. L'objectif serait d'obtenir une viande assez grasse tout en ayant des morceaux assez petits et réguliers sur des carcasses de 360 kg environ.



François PORNET
Commercial secteur Auxois
et responsable export mâles
21/58 et femelles en Bourgogne

Portraits

Quel est votre poste au sein de Feder ?

Je suis commercial sur le secteur de l'Auxois et responsable de l'export des mâles sur la Nièvre et la Côte-d'Or et des femelles sur la zone Bourgogne de Feder.

Pouvez-vous nous expliquer plus particulièrement votre fonction en lien avec l'export ?

Chaque fin de semaine, je rassemble les achats sur les sites de Rix (58), Venarey-les-Laumes (21) et Montceau-les-Mines pour la Saône-et-Loire. En fonction des volumes deux solutions sont possibles. Soit on exporte directement sur le site de Vénarey-les-Laumes si le volume est assez important. Si ce n'est pas le cas, je rassemble toutes les femelles sur Montceau-les-Mines. Le volume plus important nous permet de faire un travail de tri plus précis en fonction de la qualité. Le tri s'effectue en fonction des commandes et sur les critères de la qualité, du poids, de l'âge et de la race.

Parlez-nous de la destination des femelles

La vente se répartit sur deux gros clients : l'Italie et la France. L'Espagne représente un débouché peu important.

Les femelles vendues sur la France sont :

- des animaux de bonne qualité plutôt maigres avec un avenir pour la boucherie (génisses de 30 mois ou 3 ans) ;
- des femelles pour produire des babynettes (le volume reste assez faible dû à l'incertitude du prix final)

Sur l'Italie la production de femelles finies est de 360 000 têtes dont 270 000 sont importées de France et placées dans les ateliers d'engraissement.

Certaines catégories sont-elles plus difficiles que d'autres à valoriser ?

Oui et il est important de le communiquer à nos adhérents. La demande n'est pas active sur les catégories suivantes :

- les femelles légères (poids inférieur à 270/280kg) ; leur croissance est faible et leur temps de présence en atelier d'engraissement est

trop long. Il serait préférable de les repousser en France avant de les exporter.

- les femelles trop grasses : dans ce cas ces animaux ont une croissance faible donc leur vente est difficile
- **les femelles lourdes** : les engraisseurs italiens peuvent prétendre à une prime PAC si leur temps de présence est de 6 mois au moins (46€). Sachant qu'elles sont abattues entre 500 et 550 kg avec un GMQ de 900 à 1000g, l'engraisseur ne peut pas les garder 6 mois. Il perd donc la prime.
- **les femelles croisées** : le croisement posant problème est le charolais/limousin. En effet, l'animal issu de ce croisement a une croissance plus faible qu'un charolais pur (mâle ou femelle). Le prix de vente est moins intéressant qu'en race pur. Et pourtant, les volumes sont en développement... je n'incite pas nos éleveurs à en produire car la valorisation n'est pas intéressante.

Quelle est la demande italienne ?

La demande concerne des femelles de 300 à 380 kg, pas grasses et jeunes. La diversité de nos clients nous permet de valoriser toutes les conformations.

Pouvez-vous nous expliquer la conduite des femelles en Italie ?

Elles sont abattues entre 500 et 550 kg avant deux ans. Elles font 56/57% de rendement soit 280 à 320 kg de carcasse.

Exemple de conduite d'engraissement en ration journalière

- 0,5 kg de foin ;
- 1,5 kg de paille ;
- 8 kg de maïs ;
- 2,5 kg de farine de maïs ;
- 0,5 kg de farine de tournesol ;
- 1kg de soja

Jean-Jacques MARCHAS
Responsable export Bourgogne

« Mon travail au quotidien, valoriser
la production de nos éleveurs »



de salariés

Comment se déroule une semaine-typique dans les broutards sur la Bourgogne ?

Le vendredi, je prépare l'organisation de la semaine à venir qui varie en fonction de l'activité. Celle-ci fluctue de 650 à 1000 animaux d'août à mars et de 400 à 700 animaux de avril à juillet. En période de forte activité, nous réalisons une grosse journée le mardi car nous traitons jusqu'à 500/550 broutards.

Je cible tous les lots de moins de 460 kg. 90% des animaux repartent le soir même et sont dans les ateliers d'engraissement le lendemain matin. **2 catégories principales :**

- les 300-380 kg sont orientés sur la France ; cela représente 25% de l'activité du groupe.
- les 380-460 kg sont orientés sur l'Italie ; la vente s'effectue par le biais de Limousin Charolais Acor dont fait partie notre commercial Mario Sérafino.



Mario Sérafino et un client

Ils sont triés en fonction du poids, de la qualité et des besoins des clients français et italiens.

Les lots de 40 à 55 animaux sont à chaque fois que cela est possible chargés directement en ferme par le camion italien. Ces lots réalisés en direct ne génèrent pas de frais et subissent aussi moins de stress

ce qui est apprécié par les engraisseurs. Les plus lourds (plus de 460 kg) sont rentrés au centre d'allotement le jeudi et arrivent le vendredi matin dans les ateliers d'engraissement.

Quels sont les points forts du groupe Feder ?

Il nous permet d'effectuer un travail de qualité et régulier pour nos clients. Les points forts sont les volumes et la complémentarité de notre zone. Le volume nous permet de réaliser des lots homogènes dans toutes les catégories et ainsi optimiser leur valorisation. La saisonnalité reste quand même une problématique mais le décalage des vélages n'est pas chose simple à mettre en œuvre !

Quelles sont les demandes des clients ?

Les clients français et italiens sont de moins en moins nombreux mais possèdent des ateliers plus importants.

Leur demande principale est la régularité et la qualité du travail (la qualité de nos animaux charolais les fidélise). Du mois d'avril au mois de juillet, face au manque de marchandise légère, nos clients vont acheter des animaux ailleurs pour compléter leur demande. Ils s'orientent vers d'autres races françaises et vers dans d'autres pays (Irlande et pays de l'est). La demande italienne est à 80% dans des animaux de 380 à 450 kg. Ils produisent le maïs et bé-

néficient d'aides si les animaux restent en engraissement plus de 6 mois. Ceci explique que leur demande s'oriente de moins en moins sur des sujets lourds.

Les croisements se développent de plus en plus, qu'en penses-tu ?

Le croisement charolais sur Salers ou Aubrac donne de bons résultats. Il permet en effet d'allier viande et rusticité et ainsi d'apporter une plus-value aux broutards de ces races rustiques.

Quant au croisement limousin sur charolais, le broutard va produire un baby de poids inférieur à un un baby charolais, on rencontre vraiment des difficultés pour le valoriser aussi bien qu'un broutard charolais (sauf dans les animaux de qualité supérieure). Les italiens ne sont pas demandeurs du croisement limousin/charolais.

Rencontrent-ils d'autres problématiques ?

Je constate que nos problématiques de rentabilité d'élevages sont les mêmes que les leurs !

Les cotations de nos broutards et des jeunes bovins en Italie sont équivalentes quand on regarde 20 à 30 ans en arrière !

Sauf que... nos élevages ont dû sans cesse s'adapter aux contraintes liées à la PAC (plus d'exigences et des aides réduites) et aux augmentations des charges. Ceci entraîne un coût de production beaucoup plus élevé et des exploitations en situation financière difficile. Ce phénomène est exactement le même en Italie...

L'Italie importe la moitié de sa viande. Sa provenance est essentiellement européenne : Pologne, Allemagne et France (à hauteur de 20% de celle-ci). La viande est importée à un coût inférieur par rapport aux cours italien.

Depuis un mois, la Pologne a de nouveau l'autorisation de réexporter de la viande en Turquie. C'est une très bonne nouvelle !

Au niveau mondial, nous sommes déficitaires de viande. Les cours de la viande sont bas en Europe et élevés dans les pays du pourtour méditerranéen. Ceci explique que les cours des broutards de 250 à 350 kg sont très actifs. Ils partent en direction de la Turquie, Tunisie et Maroc.

Nous nous devons de trouver des solutions avec nos partenaires pour mieux valoriser nos babies :

-promouvoir et positionner cette viande sur des circuits de distribution français ;

-profiter d'une valeur monétaire de l'euro plus faible et du déficit de viande au niveau mondial pour exporter notre viande de babies hors d'Europe.

Ceci permettrait à nos éleveurs, nos engraisseurs, nos clients de valoriser leur produit en adéquation avec un revenu décent pour leurs exploitations. Ainsi, les perspectives pour l'avenir de nos exploitations seraient meilleures.

Les marchés Bio bougent !

L'activité sur les marchés Bio se développe et représente un intérêt sur notre groupe.

Nous vous rappelons nos lieux de vente, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Les commandes sont possibles sur simple appel au 03 85 48 45 92



LES BOUCHERIES BIO DE BOURGOGNE

NOS MARCHES / 07 77 37 04 24

MARDI matin : CUISERY
 MERCREDI matin : CHALON place de la mairie
 JEUDI matin : GIVRY
 VENDREDI matin : CHALON place St VINCENT
 VENDREDI après midi : RULLY
 SAMEDI matin : BEAUNE et TOURNUS

ST REMY / 03 85 48 45 92

JEUDI VENDREDI : 8-12 / 14h30-18
 SAMEDI : 8h - 12h

DIJON sous les Halles / 03 80 30 81 09

Les Matins : MARDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI.

E-mail : boucheriebio@uca-feder.fr

FABRICATION FRANÇAISE

MARÉCHALLE PESAGE

CONTENTION • PESAGE • IDENTIFICATION

Facilitez-vous la vie !

Pèse-bétail pneumatique avec pesée aérienne

02300 CHAUNY - TÉL : 03 23 40 22 80
contact@marechalle-pesage.fr



feder
force coopérative



<http://www.feder.coop>

contact@uca-feder.fr

PÔLE BOVINS

SOCAVIAC

Les Chaumas
 03430 Villefranche d'Allier
 Tél. 04 70 07 46 05
 Fax 04 70 07 45 58



Molaise - BP 17
 71120 Charolles
 Tél. 03 85 24 25 50
 Fax 03 85 88 36 80



PÔLE OVINS



Recuange
 71320 La Boulaye
 Tél. 03 85 79 40 06
 Fax 03 85 79 42 23

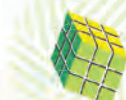


43100 Saint Beauzire
 Tél. 04 71 76 80 81
 Fax 04 71 76 80 65

PÔLE CÉRÉALES

AXKEREAL
La terre, les hommes, le futur

36 rue de la Manufacture
 CS40639
 45166 Olivet Cedex
 Tél. 02 34 59 51 00
 Fax 02 72 59 40 10



DIJON CÉRÉALES

4, boulevard de Beauregard - BP 4075
 21604 Longvic Cedex
 Tél. 03 80 69 21 21
 Fax 03 80 69 21 22

Directeurs de la publication :

Bertrand LABOISSE & Yves LARGY

Coordinateurs de la revue :

Florence Demeule - Matthieu PRIN

Conception & réalisation :

LR Communicability - Tél. 03 85 52 05 05

Dépot légal = ISSN - 1760 - 0804